

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-820598

Maladie

Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12729

Société : LAN 188419

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : DEMAS

Date de naissance : 29/04/1986

Adresse : Rue MIMAAH - 100 TRANS

Tél. : 0668110364

Total des frais engagés :

293,40

Dhs

PR.GHANIMI ZINEB

Professeur agrégée de pédiatrie
Médecine et Réanimation Néonatale
3,Rue hab lamlouk , Imm Essaafae
Appartement 1, secteur 9 hay Riad
Tel. 05 37 57 01 54

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29.09.88

Nom et prénom du malade : meHaj: mayline

Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Gengivite + Vache

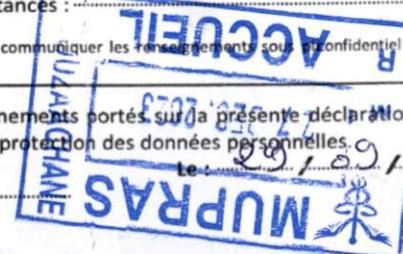
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 29/09/88

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29.09.2015			300 DHS	PR GHANIM M. B Protegeur agrégé de l'ordre d'ab lamouk, Immeuble 1, secteur 9 hay 05 370279154

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL HABIB SOUDAI	90.03.83 29/03/83	134,60 Dhs 358,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

PHARMACIE RYAD

MME ILHAM BOUZOUBAA

CC RIAD 1 - 8 AV. ENNAKHIL HAY RIAD - RABAT
RABAT

Taxe Profes. N°: 25560150

N° R.C. : 44306

N° ID.F. : 35 38 79 99

N° ICE 001604726000067

N° CNSS : 21 203 77

Tel : 0537710681

Fax :

MEHAJI MAYLIN

I.C.E. :

Le : 29/09/2023

FACTURE N°:

622/23

Qté	Désignation	Prix	Montant		
1	ZYRTEC PEDIA SIROP	27.40	27.40		
1	NASACORT	107.40	107.40		
4	VERZOL 400 MG SIROP 10 ML	22.50	90.00		
1	BIMARTIAL SIROP 120ML	115.00	115.00		
1	NURODOL SIROP	19.00	19.00		
TVA 7%:		15.95	Total :		358,80
TVA 20%:		19.17			

Arrêtée la présente Facture à la Somme de :

TROIS CENT CINQUANTE HUIT DIRHAMS ET QUATRE-VINGTS CTS

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tetraxim inj b1 ser 1 dose
P.P.V : 134,60 DH

6 118001 080724

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Nasacort 55 µg, spray b 1 fl
P.P.V : 107,40 DH

6 118001 080816

PHARMACIE RYAD
8 Av. Ennahil Secrétariat 21
Centre
Commercial 3ème étage - RABAT
Tél : 0537710681

VERZOL®
albendazole
Suspension buvable
LOT : 23125
PER : 06/2025
PPV : 22,50 DH

VERZOL®
albendazole
Suspension buvable
LOT : 23125
PER : 06/2025
PPV : 22,50 DH

VERZOL®
albendazole
Suspension buvable
LOT : 23022
PER : 02/2025
PPV : 22,50 DH

VERZOL®
albendazole
Suspension buvable
LOT : 23125
PER : 06/2025
PPV : 22,50 DH

Dr Zineb GHANIMI

Professeur agrégée de Pédiatrie
Médecine et réanimation néonatale
Hématologie pédiatrique



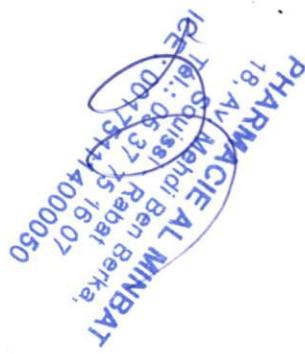
د. زینب غامقی

أستاذة مبرزة في طب الأطفال

Rabat, le ٨٥.٥٥.١٣ في الرباط،

meHaji megline

① tetradim
tetral = 134,6

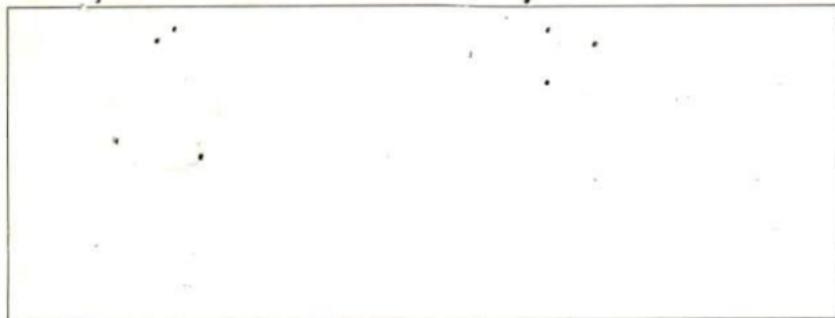


3, rue Hab Lamlouk, imm. Essafae,
appartement 1, secteur 9.
Riad. Rabat.
0537.57.01.54 INPE 11106943



zineb.ghanimi@gmail.com

3، زنقة حب الملوك، عمارة الصفاء،
شقة رقم 1، دائرة 9.
حي الرياض.
الهاتف: 0537.57.01.54



1

Identification N° /

N° d'identification / Identifikationsnr. /
Identificatiestr. / N° di identificazione /
Nº de identificación / Identificação /
n.º / Certificat Nr. / Αριθμός
Εγγύησης / Azonosítószám / Numer
identyfikacyjny / Identifikaciční číslo /
Идентификационный номер /
产品编号 / 署別號碼 / 보증 일련 번호 /
確認番号

2

Dealer Stamp / Cachet

du revendeur / Händlerstempel /
Dealerstempel / Timbro del
concessionario / Sello del concesionario /
Carimbo do fornecedor / Återförsäljarens
signatur / Σφραγίδα Αντιπροσώπου /
Forgalmazó pecséte / Pieczętka
pośrednika / Razítko prodejce /
Печать дилера / 经销商印章 / 行銷商蓋章
/ 관매점 직인 / 取り扱い店舗スタンプ

3

Purchase date / Date de l'achat /

Kaufdatum / Aankoopdatum /
Data di acquisto / Fecha de compra /
Data de compra / Inköpsdatum /
Ημερομηνία Αγοράς / Vásárlás dátuma /
Data zakupu / Datum prodeje /
Дата покупки / 购买日期 / 購買日期 / 구매
일자 / ご購入日

1

89416 1041 OP 8242 0030
50D*09009 ROLLING TOTE 15.6"

5 years

2

LSG Sky Chefs Belgium
PROVISION SHOP
BRUSSELS AIRPORT
VAT N° 477-705-697
VALUE ADDED TAX INCLUDED
COMMON MARKET GOODS

3 05 11 18

SamsOnite

19,00

27,40



BIOMARTIAL SIROP apporte le fer nécessaire et les vitamines B6 et B12

Le **fer** est un oligoélément nécessaire à notre organisme, en association avec les Vitamines B6 et B12, il contribue notamment :

- A la synthèse de l'hémoglobine qui assure le transport de l'oxygène.
- Au fonctionnement normal du système immunitaire, et du système nerveux.
- A réduire la fatigue.
- Au développement normal des tissus.
- Il permet aussi de soutenir les performances intellectuelles.

Précautions d'emploi :

A consommer dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain.

Il est conseillé de ne pas dépasser la dose recommandée.

A conserver à une température entre 10°C et 25°C, à l'abri de l'humidité et de la lumière.

Garder hors de portée des enfants.

Food supplement
is not a medicine

LOT: 2210028
EXP: 10/2024
PVC: 115.000H

